

COMMUNE DE TANNAY



CONSEIL COMMUNAL

1295 Tannay, le 25 septembre 2023

CC/11/2021-2026

Procès-verbal n°11 de la séance du Conseil communal de Tannay du 25 septembre 2023 à 20h15

Ordre du jour

- 1. Appel**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal du 26 juin 2023**
- 4. Communications du Bureau**
- 5. Communications de la Municipalité**
- 6. Communications des délégués des différentes associations intercommunales**
- 7. Nomination Commission Ad-Hoc pour traiter les règlements suivants**
 - celui relatif au cimetière
 - celui relatif à l'usage du domaine public
 - celui relatif à la police
- 8. Préavis n° 27 de la Municipalité relatif à l'arrêté d'imposition 2024**
- 9. Préavis n° 28 de la Municipalité relatif à la taxe d'épuration 2024**
- 10. Propositions individuelles et divers**

Message d'ouverture du Président

« Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs du public, au nom du Bureau du Conseil communal de Tannay, je vous souhaite à tous la bienvenue. Il est maintenant l'heure de déclarer ouverte la séance du Conseil communal de Tannay. »

1. Lecture de l'ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Appel

31 personnes sont présentes.

3 personnes sont excusées : Madame Pierrette RAMSEIER, Monsieur Arnaud WEIL et Madame Lisa FRANCHI.

1 personne est absente : Monsieur Maxime ANSERMET.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil communal peut donc se tenir.

3. Approbation du procès-verbal du 26 juin 2023

Il est décidé que le procès-verbal du 26 juin 2023 sera approuvé lors de la prochaine séance du 4 décembre 2023.

4. Communications du Bureau

Monsieur Marc HUSMANN informe que la sortie du Conseil communal aura lieu probablement le 9 décembre 2023. La date sera confirmée ultérieurement.

Le Président Guillaume BENARD annonce deux communications reçues de la part de citoyens de la commune :

- Monsieur Alain FORSTER demande si une glissière pouvait être installée sur le rond-point, à la hauteur de la sortie du passage sous la route suisse, ceci afin d'assurer la sécurité des piétons.
- Madame Francine Guisan demande ce qu'il faudrait faire concernant plusieurs croix gammées qui sont dessinées sur les bancs dans le préau de l'école.

Il présente ensuite la possibilité au Conseil communal d'établir un « registre des intérêts » tel qu'il est prévu à l'art. 55 du Règlement communal. Le but de ce registre permettrait d'éviter les éventuels conflits d'intérêts entre les conseillers et les différents projets communaux.

Il demande si ce projet intéresse le Conseil communal ; une majorité vote en faveur (3 abstentions et 2 non)

Monsieur Marc RAMSEYER demande si les conseillers seront libres ou non de s'inscrire dans ce registre. Le Président répond qu'il donnera plus d'informations ultérieurement.

Le Président informe ensuite qu'il y aura une verrée améliorée à la fin de la séance.

5. Communications de la Municipalité

Madame la Syndique Denise RUDAZ informe que l'avocat, mandaté par la commune dans le cadre de l'affaire relative à la parcelle n° 139, a proposé un montant de CHF 55'000.- à la société ELEA SA pour clore le litige. A ce jour, aucune réponse n'est encore parvenue à la Municipalité.

Elle informe également que la récolte des signatures en faveur de l'initiative communale « Pro Étude » se terminera le 12 octobre 2023.

S'agissant ensuite des travaux relatifs à l'état de l'immeuble Floréal, il est nécessaire de faire effectuer un bilan CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), la Municipalité a retenu une offre parmi les trois transmises par des architectes pour faire un état de l'immeuble (isolation etc.). De plus amples informations parviendront ultérieurement.

Elle annonce que les travaux relatifs au chauffage du château seront terminés dans le courant de l'automne.

Elle indique également que la pose des panneaux solaires est terminée et que la réception des travaux aura lieu la semaine prochaine.

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT revient sur la glissière de sécurité demandée en début de séance et informe qu'elle sera posée prochainement en raison de la dangerosité de l'endroit.

Elle revient également sur les incivilités rapportées par Madame Guisan concernant les croix gammées et informe que le règlement de police sera revu et contiendra des amendes en rapport avec les infractions au niveau de la propreté sur la voie publique également. Elle demande à chacun des conseiller(e)s d'être attentif sur des éventuelles infractions commises par les propriétaires de chiens (Tenue en laisse et ramassage des déchets / matières fécales) (MNFS) ~~(tenir en laisse et ramasser les crottes)~~ et demande que les noms des personnes en état d'infraction soient rapportés à la commune.

Elle annonce que les travaux de rénovation partielle sur la RC2 (MNFS) ~~Elle annonce que les travaux sur la RC2~~ (route qui part du giratoire du centre du village pour aller à la déchetterie) démarreront le 2 octobre prochain.

Monsieur le Municipal Fabrice BEAUX informe que les travaux de renaturation du Torry se termineront fin avril-début mai 2024.

Monsieur le Municipal Claus HASSIG informe que le décompte final relatif à la construction du port sera bientôt présenté au Conseil communal.

Il explique ensuite qu'une deuxième enquête complémentaire (CH) ~~troisième mise à l'enquête complémentaire~~ sera ouverte prochainement dans le cadre du plan d'affectation communal.

Monsieur Marc POLYDOR demande si un aménagement sera installé derrière la barrière qui se situe à l'entrée de la buvette du Port.

Monsieur le Municipal Fabrice BEAUX répond qu'une commission sera créée pour aménager cet espace.

Monsieur le Municipal Michaël SCHLEGEL informe que le bilan de la rentrée des classes 2023-2024 est positif. Il relève que les salles de classe et celles de l'UAPE ont été, dès la rentrée, (MS) ~~seront prochainement~~ équipées par des ventilateurs en raison des fortes chaleurs estivales.

Il annonce l'arrivée de deux nouvelles enseignantes dans l'école de Tannay : Madame Ansermet et Madame Magnin.

Il y a au total 4 classes et 72 enfants à Tannay et les 48 places de l'UAPE de Tannay sont occupées.

Pour donner suite à l'annonce faite lors de la dernière séance du Conseil communal, il informe que les coûts des classes d'accueil pour les enfants ukrainiens sont supportés par la Confédération.

Il informe qu'une nouvelle association des parents d'élèves en train de se créer et donnera plus d'informations ultérieurement.

Madame Kirstin REYNISDOTTIR fait remarquer que les communes devraient avoir un espace où les chiens pourraient se promener sans laisse.

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT relève que la commune dispose de peu d'espaces qui conviendraient pour cela mais que le sujet est en discussion.

Madame Jill MONNEY propose d'informer le département de l'instruction au sujet des croix gammées.

(MS) (En réponse à Mme Monney) : Monsieur le Municipal Michaël SCHLEGEL confirme que l'information sera remontée à l'APEJ. D'autre part, ces agissements ne sont probablement pas l'effet des enfants fréquentant l'école car :

1. Ces enfants ayant entre 4 et 10 ans et n'étant pas présents aux abords de cet endroit pendant les pauses, il est peu probable que ce soit eux
2. Ces peintures ont été réalisées à la bombe de peinture, matériel peu accessible pour des enfants de cet âge, qui ne se baladent probablement pas seuls là-bas non-plus
3. La présence d'autre individus a été souvent constatée à cet endroit.

Madame Jill MONNEY relève ensuite que les piétons et utilisateurs du port ne devraient pas traverser la terrasse de la buvette du Port et déranger le service et les clients.

Madame la Syndique répond qu'un passage sera aménagé le long des rochers pour rejoindre le port, dès l'année prochaine. Des bacs à fleurs délimiteront également la terrasse du chemin pour les piétons.

Monsieur Jonathan MONNEY propose qu'un article soit prévu dans le « Tannayroli » concernant les incivilités (croix gammées).

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT explique qu'un tout-ménage sera envoyé prochainement (chiens, incivilités).

Madame Silvie HOLOWATY FRITSCH suggère que des panneaux de sécurité soient rendus plus visibles au rond-point évoqué ci-avant.

6. Communications des délégués des différentes associations intercommunales

Monsieur Marc LUTHI pour le SITSE, informe qu'une séance a eu lieu le 23 septembre 2023 au sujet du plan directeur et de la gestion des eaux afin d'améliorer notamment la défense incendie avec un nouveau réservoir.

Monsieur Jonathan MONNEY, pour la **Commission de développement durable** annonce :

- la création d'un nouveau site internet : www.1295.ch
- un Festival qui aura lieu le dimanche 28 avril 2024.

Il indique également qu'une nouvelle association est en train d'être créée : la prochaine séance citoyenne prévue au mois de novembre 2023 dévoilera le nom et les buts de cette association.

Monsieur Karl VALFELLS et Monsieur Daniel Pilsworth ~~Monsieur David GSCWEND~~ (D. Pilsworth), pour la Commission culturelle, présentent le nouveau thème « le commun » autour duquel s'articuleront plusieurs projets, notamment avec le concours des établissements de Coppet (discussions, films, dessins, expositions, témoignages etc...).

Prochaines séances de films ciné-débats à la salle communale : les 13, 14 et 15 octobre 2023.

7. Nomination Commission Ad-Hoc pour traiter les règlements suivants

- celui relatif au cimetière
- celui relatif à l'usage du domaine public
- celui relatif à la police

Se proposent et sont nommés : Monsieur David GSCHWEND, Monsieur Marc POLYDOR et Madame Nicole HUSLER BRUGGER. Applaudis par l'assemblée.

8. Préavis n° 27 de la Municipalité relatif à l'arrêté d'imposition 2024

Monsieur le Municipal Claus HASSIG présente le préavis n° 27.

Monsieur Arcadio MIR lit le rapport de la commission des finances; au nom de la commission, il recommande d'accepter le préavis n°27.

Monsieur Marc RAMSEYER demande ce qu'il en est des investissements concernant la mobilité.

Monsieur le Municipal Claus HASSIG répond qu'il n'y aura pas d'investissements dans les aménagements durant les grands chantiers dans le secteur du chemin des Molards (CH) ~~travaux des grands chantiers~~. Une amélioration de la circulation sera envisagée ensuite.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis n° 27 est accepté à l'unanimité.

9. Préavis n° 28 de la Municipalité relatif à la taxe d'épuration 2024

Madame la Syndique Denise RUDAZ présente le préavis n° 28.

Madame Nicole WERMUTH KEAYERTS lit le rapport de la commission des finances; au nom de la commission, elle recommande d'accepter le préavis n°28.

Madame Jill MONNEY demande pourquoi ce fond de réserve a été fondé.

Madame la Syndique répond qu'il a été créé au moment de la constitution de la STEP.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis n° 28 est accepté à l'unanimité.

10. Propositions individuelles et divers

Monsieur Marc HUSMANN demande s'il est possible de consulter les rapports de « police » relatifs aux infractions commises dans la commune.

Madame la Municipale Marie-Noëlle FAVARGER SCHMIDT répond qu'elle n'a pas le détail de chaque intervention mais que le rapport d'activité de la commune indique une statistique générale des infractions commises sur le territoire communal.

Monsieur Hossein FADAEI annonce qu'un nouveau terrain de PADEL est à disposition des membres du TCMT (Tennis Club de Mies-Tannay <https://www.tcmt.ch>) et a été offert par la commune de Mies.

Il explique également que des souffleuses à feuilles font du bruit en continu dans son quartier (Ch des Frênes).

Monsieur Guillaume BENARD répond qu'il en parlera à l'entreprise de jardinerie qui s'occupe des jardins communs de la copropriété.

Monsieur Guillaume BENARD informe que la prochaine séance aura lieu le 4 décembre 2023.

Il clôt la séance à 22h06.

Le Président :

Guillaume Bénard



La Secrétaire :

Anne-Sophie Nuoffer